

Un choc de répartition en faveur des retraites

Jean-Marie Harribey

L'Humanité, 30 juin 2013

La machine à broyer les retraites s'est remise en marche avec l'annonce d'une prochaine réforme. Avec un argument usé jusqu'à la corde repris par le président Hollande : « Dès lors que l'on vit plus longtemps, on devra travailler aussi un peu plus longtemps. »

Première erreur, de diagnostic : les déficits annoncés des caisses de retraite (autour de 14 mds en 2012, plus de 20 en 2020) n'ont rien à voir avec la démographie, il sont dus, pour des montants équivalents, à la crise qui bloque l'activité, l'emploi et les cotisations sociales.

Deuxième erreur, de raisonnement : parler du ratio de dépendance des personnes de plus de 65 ans par rapport à celles de 15 à 65 ans (29 % aujourd'hui, 52 % en 2060) n'a aucun sens si on ne le compare pas avec l'évolution de la production et avec celle de la répartition des revenus.

Troisième erreur, historique : allonger la durée de cotisation et retarder l'âge de la retraite équivalent à augmenter le temps de travail, alors que sévit un chômage de masse croissant et que les prévisions du COR sur la hausse de la productivité sont irréalistes.

Quatrième erreur, mensongère : sur les trois paramètres pour ramener à l'équilibre le système de retraites, l'augmentation de la durée de cotisation est censée éviter la baisse des pensions, mais comme peu de salariés pourront y satisfaire, leur pension baissera, surtout si elle a été désindexée de l'inflation ; quant à la hausse du taux de cotisation, elle est présumée alourdir encore le coût du travail, donc exclue.

Cinquième erreur, de perspective : la crise du capitalisme et les difficultés de l'économie française ne sont pas dues au coût du travail mais au coût exorbitant que fait subir le capital à la société. En trente ans de néolibéralisme, la part dévolue aux actionnaires aux dépens des salaires et de la protection sociale a augmenté de 5 points de pourcentage de la valeur ajoutée des entreprises. Et le comble est que, malgré une baisse du taux de marge des entreprises en cette période de crise, les dividendes continuent d'augmenter. En 2012, les entreprises ont distribué 230 mds de profits et cela représente un surcoût du capital de 100 mds par rapport aux normes des années 1970-80. Au détriment de l'investissement, de la recherche et de l'emploi : 80 % des bénéfices nets vont aux actionnaires aujourd'hui contre 30 % dans les années 1980.¹

Sixième erreur, de classe : si la hausse du taux de cotisation n'est pas envisagée, ce n'est pas parce que les salariés bénéficient d'une mansuétude nouvelle, c'est pour éviter que l'on pose la question du mode de calcul des cotisations. Or, il suffirait que l'ensemble des revenus financiers *distribués* soient soumis à cotisation, c'est-à-dire d'élargir l'assiette des cotisations, pour changer la donne de l'équilibre des retraites. Le COR en fournit indirectement une estimation : 2 points de prélèvement supplémentaire en 2020 sur les salariés, ce que nous traduisons par 8 points sur les revenus du capital distribués. Danger pour la compétitivité ? Pas du tout, puisqu'on prélèverait des revenus déjà distribués, donc déjà inclus dans les prix.

Septième erreur, philosophique : travailler toujours plus. Au lieu de repenser la place du travail dans la société et les finalités de la production à l'ère de la crise sociale et écologique ; au lieu de réduire les inégalités entre groupes sociaux et entre hommes et femmes. Un choc de répartition signifierait tourner le dos à la logique du capital.

¹ Voir le livre d'Attac-Copernic, *En finir avec la compétitivité*, Syllepse, 2012 ; le rapport du CLERSE, « Le coût du capital et son surcoût », 2013 ; le dossier d'*Alternatives économiques*, juin 2013.